



ARRONDISSEMENT DE THUIN
ADMINISTRATION COMMUNALE
DE
6590 MOMIGNIES

MOMIGNIES, le 5 septembre 2025

Monsieur Vincent MAILLARD
Notaire
Rue de Forges 2

6460 CHIMAY

Vos réf. : VM/AM/9074
Nos réf. : LD/CU1-25125

Votre correspondant :
Frédéric COENE
Tél. 060/51.04.24
Courriel : frederic.coene@momignies.be

Le Service Urbanisme et Aménagement du Territoire
travaille à bureaux fermés les mardis et jeudis après-midi

**COMMUNE DE MOMIGNIES (3^{ème} DIVISION – MONCEAU-IMBRECHIES) – Une maison
d’habitation sise Le Val d’Helpe, 45 / COMMUNE DE MOMIGNIES (2^{ème} DIVISION – MACON)
– Une maison d’habitation sise rue Lamblot, 23,**

Enquête notaire

Parcelle concernée	Division: MOMIGNIES 2 DIV/MACON/ Section: B Numéro: B 633 C INS: 56051 Surface calculée: 10.4 ares Adresse de la parcelle (Source:ICAR):
Plan de secteur	<u>Nom du plan du secteur d'aménagement :</u> THUIN-CHIMAY 2 Zone(s) d'affectation: Habitat à caractère rural (90% soit 9.37 ares) Aménagement communal concerté (10% soit 1.03 ares) <u>Surcharges du plan de secteur</u> <u>Prescriptions supplémentaires</u> Prescription supplémentaire : Non <u>Avant-projet et projet de modification du plan de secteur</u> Infrastructures en avant-projet ou projet : Non Périmètres des avant-projets et projets : Non
Guides Régionaux d'Urbanisme	Parcelle située en GRU - Anciennement Zones Protégées en matière d'Urbanisme : Non Parcelle située en GRU - Anciennement Périmètres de Règlement Général sur les Bâtisses en Site Rural Oui Code carto: 56051-RSR-0001-03 Libellé: Macon Historique dossier: Arrêté du 23/12/1987 entré en vigueur le 21/05/1988 Arrêté d'abrogation totale du 10/04/1990 Arrêté du 10/04/1990 entré en vigueur le 8/05/1990 Arrêté d'abrogation totale du 6/01/2010 Arrêté du 6/01/2010 entré en vigueur le 5/02/2010 Liendoc: Ici Parcelle située en GRU - Accès aux personnes à mobilité réduite: Oui Code carto: 56051-RMR-0001-01

	<p>Libellé: Momignies Historique dossier: arrêté du 19/12/1984 modifié les 25/02/1999, 20/05/1999 et 25/01/2001 Liendoc: lci</p> <p>Parcelle située en GRU - Enseignes et dispositifs de publicité: Oui Code carto: 56051-REP-0001-01 Libellé: Momignies Historique dossier: arrêté du 15/11/1990, arrêté du 06/09/1991 Liendoc: lci</p> <p>Parcelle située en GRU - Qualité acoustique des constructions: Non</p>
Guides Communaux d'Urbanisme	<p>Parcelle située en GCU - Anciennement Règlements Communaux d'Urbanisme: Non Parcelle située en GCU - Anciennement Règlements Communaux de Bâtisse: Non</p>
Schéma de Développement Communal	<p>Parcelle située en SDC - Anciennement Schéma de Structure communaux: Non</p>
Permis d'Urbanisation	<p>Parcelle située dans un permis d'urbanisation (anc. lotissement): Non</p>
Rénovation urbaine	<p>Parcelle située dans un périmètre de rénovation urbaine: Non</p>
Revitalisation urbaine	<p>Parcelle située dans un périmètre de revitalisation urbaine: Non</p>
Sites à réaménager (SAR)	<p>Parcelle située dans un SAR: Non</p>
Périmètre de reconnaissance économique	<p>La parcelle se trouve dans un périmètre de reconnaissance économique: Non</p>
Schéma d'Orientation local	<p>Parcelle concernée par un SOL: Non</p>
Périmètre de remembrement urbain	<p>Parcelle située dans un périmètre de remembrement urbain: Non</p>
Zones d'assainissement	<p>2 type(s) de zone(s) : Collectif (RAC) Collectif (RAC)</p>

<p>Cours d'eau</p>	<p>Axe du réseau hydrographique wallon: Non</p> <p>A 50 mètres: Non</p>
<p>Aléa d'inondation Attention, les aléas "très faible" sont à consulter uniquement sur carte (échelles inférieures au 1:25.000). Cette catégorie ne peut être complétée automatiquement dans cette fiche.</p>	<p>La parcelle n'est située dans aucune zone</p>
<p>Axe de ruissellement concentré</p>	<p>Parcelle traversée par un axe de ruissellement concentré: Non Parcelle située à moins de 20 mètres d'un axe de ruissellement concentré: Non</p>
<p>Zone de prévention des captages (SPW)</p>	<p>Parcelle située dans une zone de prévention forfaitaire (II): Non Parcelle située dans une zone de prévention arrêtée (II) : Non Parcelle située dans une zone de surveillance arrêtée III : Non</p>
<p>Parc naturel</p>	<p>Parcelle située dans un parc naturel: Non</p>
<p>Liste des arbres et haies remarquables</p>	<p>Un arbre se trouve dans la parcelle: Non Un arbre se trouve à moins de 5 mètres de la parcelle: Non Un arbre se trouve à moins de 10 mètres de la parcelle: Non Une haie ou un alignement d'arbres se trouve dans la parcelle: Non Une haie ou un alignement d'arbres se trouve à moins de 5 mètres de la parcelle: Non Une haie ou un alignement d'arbres se trouve à moins de 10 mètres de la parcelle: Non Une zone de haie remarquable se trouve dans la parcelle: Non Une zone de haie remarquable se trouve à moins de 5 mètres de la parcelle: Non Une zone de haie remarquable se trouve à moins de 10 mètres de la parcelle: Non La parcelle se trouve dans une zone AHREM: Non</p>
<p>ADESA - Points et lignes (PVR/LVR)</p>	<p>Sélection située dans un PIP: Non Sélection située à moins de 200 mètres d'une vue remarquable: Non</p>
<p>Zone Natura 2000</p>	<p>Parcelle non située dans le périmètre d'une zone Natura 2000</p>

Zone Natura 2000 (100m)	Parcelle non située à moins de 100 mètres du périmètre d'une zone Natura 2000
Servitudes La couche des servitudes n'a plus été actualisée depuis plusieurs années et n'est donc plus à jour. Au fur et à mesure des mises à jour du plan parcellaire cadastral, cette couche finira par complètement disparaître.(Source: SPF - Cadmap)	Ces données n'étant plus mises à jour par le cadastre ne sont plus interrogées.
Wateringue	Parcelle contenant une wateringue: Non
Canalisations de gaz Fluxys	Parcelle traversée par une canalisation 'Fluxys': Non Canalisation 'Fluxys' à une distance inférieure à 250 mètres: Non
Seveso	Localisation ponctuelle des entreprises SEVESO: Non Zones contours des entreprises SEVESO: Non Zones vulnérables provisoires SEVESO: Non Zones vulnérables SEVESO: Non
Banque de données de l'Etat des Sols:	Parcelles pour lesquelles des démarches de gestion des sols ont été réalisées ou sont à prévoir (Art. 12 §2 et 3 du Décret) : Non Parcelles concernées par des informations de nature strictement indicative ne menant à aucune obligation (Art. 12 §4 du Décret) : Non
Zones de consultation obligatoires du sous-sol	La parcelle n'a pas une présence de carrières souterraines La parcelle n'a pas une présence de puits de mines La parcelle n'a pas une présence potentielle d'anciens puits de mines La parcelle n'a pas une présence de minières de fer La parcelle n'a pas une présence de karst
Cavité souterraine d'intérêt scientifique	Parcelle située dans une cavité: Non
Eboulement	Parcelle concernée par une contrainte physique relative aux éboulements : Non La parcelle est concernée par un versant supérieur à 30° : Non

Patrimoine - Biens classés et zones de protection	Parcelle contenant un monument classé : Non Parcelle contenant un site classé : Non Parcelle contenant un ensemble architectural classé : Non Parcelle contenant un site archéologique classé : Non Parcelle contenant une zone de protection : Non
Inventaire du patrimoine immobilier culturel:	Inventaire du patrimoine immobilier culturel : Non
Carte archéologique	La parcelle est concernée par la carte archéologique: Oui (100% soit 10.4 ares)
Chemin de Grande Communication (Liège)	Parcelle située à proximité d'un Chemin de Grande Communication: Non
Modifications à l'atlas de la voirie vicinale (Source:SPW)	Modifications à l'atlas de la voirie vicinale: Oui Libellé: Null Date: Null Modifications à l'atlas de la voirie vicinale: Oui Libellé: Null Date: 05-03-81
Périmètres de remembrements et d'aménagements fonciers	Parcelle concernée par un périmètre de remembrements et d'aménagements fonciers: Non
